

Livret des propositions 2022-2024

CONSEIL DES JEUNES

de la protection
de l'enfance



Sommaire

Mon premier accueil (p.3)

L'accueil dans un nouveau lieu (p.4)

L'alimentation (p.5)

L'aménagement des espaces de vie en collectif (p.6)

L'aménagement des chambres et l'intimité (p.7)

Le rapport au corps et à l'hygiène (p.8)

Mes activités, mes sorties et moments de fête (p.9)

Ma prise d'autonomie (argent de poche, écrans...) (p.10)

Mon accompagnement par les professionnels (p.11)

Mon accompagnement et ma relation avec les adultes qui m'accompagnent (p.12-13)

Ma santé (p.14)

Ma santé mentale (p.15)

Le vivre-ensemble (p.16)

Le respect et la lutte contre les discriminations (p.17)

Mes droits et devoirs (p.18)

Ma vie sociale (p.19-20)

Mes liens avec mon entourage (p.21)

Mon statut et mes autorisations (p.22)

Ma scolarité et mon orientation (p.23-24)

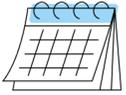
Mon accompagnement vers l'autonomie (p.25-29)

Mes activités et projets collectifs du Conseil des jeunes (p.30)



Mon premier accueil en protection de l'enfance

Compte-rendu des Rencontres d'avril 2024



Dates : jeudi 25 avril 2024



Participant.e.s : 8 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- **La possibilité de s'apaiser** à son arrivée **et d'avoir du temps accordé pour prendre ses marques**. La durée et le contenu temps doivent être adaptés au vécu et besoins de chacun.
- **L'accompagnement de l'intégration de l'enfant ou du jeune et de la création de liens avec les autres lorsqu'il est prêt**. Par exemple, via un dîner, une visite du foyer par d'autres enfants...

“ Il faut du temps pour soi, surtout quand on est adolescent. Et être écouté, ne pas être forcé sinon cela créé des conflits. ”

- **La possibilité de garder contact avec son entourage pour un soutien moral**, notamment à travers des échanges par téléphone ou des sorties.
- **L'attention portée sur le “bien manger”** (avec des produits adaptés à son régime alimentaire et de qualité) **et le repos dès les premiers jours d'accueil de l'enfant ou du jeune**.
- **La communication d'informations essentielles et anticipées** : les droits des enfants, les aides dont il peut bénéficier, les suites de son accompagnement... **via des documents faciles à s'approprier**.
- **En cas de premier accueil juste avant la majorité, rassurer rapidement le jeune sur le soutien qui pourra lui être apporté après 18 ans.**



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Les accueils en urgence qui dépassent les délais légaux** : certains enfants sont restés plus de 6 mois en foyer d'urgence
- **Le manque d'attention sur des éléments clés lors du premier accueil** : l'alimentation adaptée à son régime alimentaire, le sommeil...
- **Le manque d'adaptation du discours** des professionnels selon l'enfant ou le jeune, **des maladresses voire un manque d'empathie**.

“ Ils ne savent pas forcément ce que l'on a vécu et ils peuvent nous faire remonter des traumatismes. ”

- **La “règle des 3 jours sans sortie” et les privations de téléphone** qui renforcent l'isolement de l'enfant ou du jeune à un moment déjà difficile.
- **Un manque d'aide dans certains domaines tels que la scolarité ou le vivre ensemble, dans** . Par exemple, via de l'aide aux devoirs ou l'apprentissage des tâches ménagères
- **Les différences de traitement et de règles** entre les enfants et jeunes, **qui devraient être réduites ou a minima expliquées**.
- **Le manque de préparation de l'orientation vers le lieu d'accueil pérenne**.

“ J'ai été prévenue le jour-même que j'allais changer. ”



Les propositions

- * **Pouvoir prendre (ou récupérer) toutes ses affaires personnelles.**
- * **Etre autorisé à prendre le temps de “se poser”, à aller à son rythme** pour découvrir l'équipe, le lieu, les autres enfants et jeunes.
- * **Rassurer l'enfant ou le jeune, faire preuve d'empathie** dans ce moment difficile **et identifier ses besoins**.
- * **Faire intervenir des jeunes majeurs ou anciennement confiés en formation des travailleurs sociaux** pour faire évoluer leurs pratiques pour ce type d'accueil.
- * **Se faire expliquer et être accompagné dans l'utilisation des équipements du lieu, les gestes pour prendre soin de soi, les tâches ménagères...**
- * **Intégrer l'enfant ou le jeune au groupe à son rythme. Accompagner la création du lien et non seulement présenter l'enfant ou le jeune.**
- * **Améliorer les conditions d'accueil des structures d'accueil d'urgence** (alimentation, espace nuit...)
- * **Donner les informations essentielles dès qu'un enfant ou jeune arrive, via des documents adaptés. Bien expliquer les étapes : accueil d'urgence, pérenne, audiences...**
- * **Proposer un entretien des 17 ans y compris aux jeunes accueillis dans les structures et famille “en urgence”.**
- * **Préparer au mieux l'orientation vers son lieu d'accueil pérenne** (explications, visites, entretien d'admission...)
- * **Développer des structures de prévention d'un placement comme Etap'Ado**



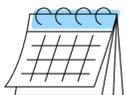
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



L'accueil dans un nouveau lieu

Compte-rendu des Rencontres de mars 2023



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 12 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats



Ce qui est aidant

- Le sentiment d'être comme en famille et bien intégré.e.
- La bienveillance des professionnel.le.s qui accueillent les enfants et jeunes dans leur nouveau lieu.
- La possibilité de visiter et découvrir le lieu avant de s'y installer.
- En famille d'accueil, la possibilité d'avoir une présentation de tous les membres de la famille.

En établissement, la possibilité de rencontrer tous les professionnel.le.s et les autres enfants et jeunes.

A l'hôtel, la visite régulière de l'éducateur.rice et d'ami.e.s pour rompre l'isolement.

- L'accompagnement des éducateur.rice.s proposé lors du passage à un logement autonome.
- La confiance et être perçu.e comme responsable par les professionnel.le.s. Ce qui permet aux enfants et jeunes de se sentir valorisés.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le sentiment de certain.e.s d'être en "famille d'accueil" et d'être différent des autres enfants ou d'être mis.e de côté voire exclu.e par des membres de la famille.
- Le sentiment de ne pas être écouté.e lorsque des enfants et jeunes alertent sur leurs conditions d'accueil et le sentiment que des professionnel.le.s des lieux d'accueil dissimulent parfois la réalité lors des visites de le/la référent.e ASE.

Parfois, il y a un aveuglement des éduc's [ASE] sur les conditions d'accueil.

- La restriction de sortie pendant une semaine en arrivant dans un nouveau lieu. Pour certain.e.s, cela peut renforcer le sentiment d'isolement et générer des fugues.
- Les difficultés à s'intégrer au groupe, qui sont plus importantes pour les enfants plus âgés.
- L'arrivée dans un lieu avec des jeunes qui n'ont pas le même profil (en l'occurrence, qui sont plus âgés) et/ou ne partagent pas les mêmes centres d'intérêt.



Du point de vue des enfants

Ce qui est important dans un lieu d'accueil :

- Avoir un lieu calme, tranquille pour se reposer sereinement
- Avoir des temps prévus pour jouer, rigoler et être heureux
- Apprendre et découvrir de nouvelles choses (sorties, voyages...)
- Pouvoir recevoir la visite de ses proches (amis, frères et sœurs)

Si on ne dort pas la nuit on ne peut pas travailler à l'école.



Les propositions

- * Systématiser les visites / découvertes du futur lieu d'accueil avant de s'y installer lorsque cela est possible.
- * Etre vigilant aux alertes des enfants et jeunes sur leurs conditions d'accueil, prendre des dispositions et en informer les enfants dès que possible.
- * Garantir des visites physiques régulières aux jeunes accueillis en autonomie.
- * Permettre les sorties dès l'arrivée dans un lieu d'accueil.



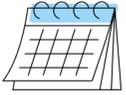
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



L'alimentation

Compte-rendu des Rencontres de mars 2023



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats

Ce qui est positif

- L'alimentation variée, qui alterne féculents et légumes.
 - L'adaptation de la cuisine aux envies ou aux cultures des enfants et jeunes. Exemple : cuisiner un plat du pays d'origine de l'enfant.
 - La possibilité pour les enfants et jeunes de contribuer aux repas :
 - en participant à la confection des menus ou en donnant des idées de recettes à réaliser ;
 - en allant faire les courses ;
 - en cuisinant avec les professionnel.le.s (maîtres.esses de maison, éducateur.rices...);
 - en cuisinant seul.e pour soi ou pour les autres.
 - L'organisation de repas "à thème" au sein du lieu d'accueil.
- “ Le week-end on fait des brunchs avec notre éducatrice. ”
- La possibilité d'acheter ses propres goûters individuels et de les ranger dans un espace personnel (Groupe 7-11 ans)



Ce qui est négatif

- Le recours récurrent aux aliments surgelés ou de mauvaise qualité.
 - Une alimentation peu variée, avec trop régulièrement des légumes, et peu assaisonnée/épicee.
 - Le manque d'options pour les enfants et jeunes mangeant halal, qui doivent remplacer la viande par des légumes ou du poisson.
- “ Si on mange halal souvent on nous sert des légumes. ”
- Se voir interdire l'utilisation de certains aliments. Par exemple, ne pas avoir le droit d'utiliser du beurre ou du nutella.
 - Le refus de prendre en charge le goûter d'enfants jugés trop âgés. Ce qui implique pour certains à utiliser leur argent de poche ou à demander à leurs parents.
 - La prise de repas seul.e, hors temps de repas de la famille d'accueil.
Des repas ou goûters différents entre les enfants accueillis et les enfants des assistant.e.s familiaux.

Les propositions

- * Proposer aux enfants et jeunes de prendre part à la confection des menus.
- * Impliquer les enfants et jeunes aux différentes tâches : faire les courses, cuisiner...
- * Mieux adapter les repas aux envies et régimes alimentaires des enfants et jeunes. Adapter les quantités servies et anticiper pour les besoins spéciaux (exemple : un repas après une activité sportive).
- * Améliorer la qualité des aliments et permettre aux enfants et jeunes de manger des aliments qu'ils apprécient.
- * Garantir la prise de repas même tardive pour les enfants et jeunes revenant d'une activité extérieure.
- * Diversifier et améliorer le contenu des pique-niques servis dans le cadre des sorties.
- * Proposer plus régulièrement des sorties au restaurant.
- * Permettre aux enfants et jeunes de stocker des aliments dans un espace de rangement individuel, accessible à leur demande.
- * Proposer des repas à thème (par exemple : un brunch chaque week-end).



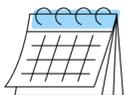
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



L'aménagement des espaces de vie en collectif

Compte-rendu des Rencontres de mars 2023



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats

Ce qui est positif

- La diversité des espaces collectifs mis à disposition des enfants et des jeunes au sein des établissements :
 - Salle à manger
 - Salle de jeu / de fête
 - Salon de télé
- L'existence d'espaces verts ou espaces extérieurs au sein des établissements ou à proximité :
 - Potager
 - Jardin
 - Parcs
 - Terrain de sport / de jeu



Ce qui est négatif

- Le fait de ne pas pouvoir avoir d'animal de compagnie au sein du lieu d'accueil (notamment dans les établissements). Certains enfants partagent la difficulté d'adopter un animal lorsque d'autres enfants peuvent avoir peur ou être allergiques.
- Le manque de diversité dans les jeux ou l'inadéquation des jeux avec les âges des enfants et jeunes présents sur le lieu d'accueil (par exemple, peu de jeux pour les adolescents).
- L'absence de potager ou le manque d'entretien du potager.
- La décoration sexiste de certains espaces (bleu pour les garçons, rose pour les filles).
- L'insécurité ressentie dans certains lieux, en l'absence de barrières et fermetures.



Les propositions

- * Permettre la demande et l'accueil d'animaux domestiques au sein des établissements.
- * Diversifier les jeux, notamment pour les adolescents.
- * Développer les potagers au sein des établissements et acheter les matériaux (outils, arrosage) et graines nécessaires pour jardiner et entretenir le potager.
- * Améliorer la sécurité des établissements en veillant par exemple à installer des portes et barrières.
- * Eviter une décoration stéréotypée (bleu pour les garçons et rose pour les filles).



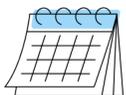
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



L'aménagement des chambres et l'intimité

Compte-rendu des Rencontres de mars 2023



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats



Ce qui est positif

- La possibilité de décorer et personnaliser sa chambre avec ce que l'on aime : des posters, des photos...
- Une chambre propre et rangée.
- La possibilité d'avoir accès à des jeux et jouets dans sa propre chambre et non uniquement dans l'espace collectif du foyer.

“Ma chambre est remplie de jouets !”

- Un espace à soi même lorsque la chambre est partagée avec un autre enfant.



Ce qui est négatif

- Le fait que son intimité ne soit pas respectée. Par exemple, les professionnels ou les autres enfants ouvrent la porte sans toquer ou entrent en l'absence des enfants.
- L'impossibilité de fermer la porte de sa chambre ou la porte à clé.
- L'impossibilité d'utiliser un cadenas pour les armoires et autres espaces de rangement individuels. Certains enfants déclarent subir des vols d'affaires personnelles.
- L'existence de chambres à plus de deux enfants.
- Le manque de lumière ou de couleurs dans certaines chambres.
- Le fait de ne pas pouvoir choisir ou décorer les meubles de la chambre.
- L'impossibilité d'être autonome dans la gestion de son réveil, en raison de l'interdiction du téléphone portable aux heures du coucher.



Les propositions

- * Permettre aux enfants et jeunes d'avoir une chambre seule ou à minima une chambre plus spacieuse dès lors qu'elle est partagée.
- * Prévoir une meilleure séparation des espaces personnels au sein des chambres partagées (par exemple, avec des rideaux).
- * Permettre à tous les enfants de décorer et personnaliser leur chambre. Mettre à disposition des enfants un budget dédié à la décoration de leur chambre.
- * Permettre aux enfants d'ajouter de la couleur et de la lumière dans leurs chambres.
- * Permettre aux enfants de fermer la porte de leur chambre. A minima, prévoir la possibilité de fermer à l'aide d'un cadenas son rangement personnel.
- * Permettre aux enfants d'avoir un réveil (dans le cas où les téléphones portables sont interdits la nuit) afin d'éviter les réveils par les professionnel.le.s au-delà d'un certain âge.



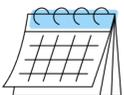
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Le rapport au corps et à l'hygiène

Compte-rendu des Rencontres de mars 2023



Dates : samedi 11 et samedi 18 mars 2023



Participant.e.s : 11 enfants de 7 à 15 ans et 5 jeunes de 16 à 22 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- L'accès à des produits d'hygiène de qualité.
- La possibilité d'acheter des produits avec le budget collectif mis à disposition par l'établissement.
- Dans certaines situations, la possibilité pour les enfants et jeunes d'acheter leurs propres produits à usage personnel.
- L'accès à un espace de rangement personnel dans la salle de bain.

“ Chacun sa place dans la salle de bain ! ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque de propreté de certains lieux (toilettes, salles de bain...).
- Le manque de vérification de l'hygiène des enfants et le manque de respect de l'intimité sur ce sujet.
- “ Ils en parlent à tout le monde si un enfant a un problème d'hygiène. ”
- L'utilisation des produits d'hygiène censés être personnels par d'autres enfants.
- L'interdiction d'utilisation des produits faits maison ou issus de pays hors de l'Union Européenne (en raison des normes). Certains de ces produits sont importants pour les enfants qui ne retrouvent pas les produits idéaux pour leurs types de cheveux ou peaux.
- Le recours à l'argent de poche pour acheter certains produits d'hygiène de base (shampooing, déodorant...)
- Les difficultés des professionnel.le.s accueillant les enfants à s'occuper de certains cheveux (ex : défrisage)
- Le refus d'emmener les enfants chez le coiffeur de manière assez régulière.



Les propositions

- * Permettre aux enfants et jeunes de choisir leurs produits et leur proposer davantage de choix adaptés aux différents types de cheveux et peaux.
- * Débloquer un budget spécial pour permettre à chaque enfant de prendre soin de soi.
- * Garantir un espace de stockage individuel à chaque enfant afin d'y déposer ses produits et de le fermer à clé.
- * Améliorer la propreté des espaces dédiés à l'hygiène et l'état des équipements.
- * Soutenir la formation des professionnel.le.s au suivi de l'hygiène des enfants et aux soins des différents types de cheveux.
- * Faciliter autant que possible l'utilisation des produits faits maison..

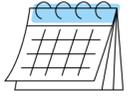


Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Mes activités, mes sorties et moments de fête

Compte-rendu des Rencontres de janvier 2023



Dates : samedi 28 janvier 2023



Participant.e.s : 14 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

(contenu non-exhaustif)

Ce qui est positif

- La diversité des activités, tant collectives qu'individuelles, qui permettent aux enfants et jeunes de changer d'environnement et parfois se retrouver entre eux sans adultes.

“ C'est bien d'avoir du temps sans les éducateurs. ”

- La confiance des adultes dans l'utilisation de l'argent de poche par les jeunes pour leurs activités et sorties individuelles.

- La diversité des lieux de séjour qui font découvrir de nouveaux environnements (montagne, mer...)

“ Il faut continuer d'aller dans des endroits où tout le monde peut s'amuser et pas juste quelques-uns. ”

- L'organisation de repas à l'extérieur, au restaurant pendant une sortie.

- Les temps de retrouvailles tous ensemble à l'occasion de fêtes, anniversaires.

- L'existence d'espaces dédiés au sein des lieux de vie pour les temps conviviaux.



Ce qui est négatif

- L'obligation de se retrouver toujours en grand groupe, sans pouvoir partager les activités collectives avec un cercle proche d'ami.e.s.
- La limitation du nombre d'activités individuelles par enfant, dont la règle n'est pas la même pour tou.te.s

- Le manque d'activités individuelles qui ne soient pas payées par l'argent de poche.

- Le manque d'informations sur le programme des activités, sorties et séjours.

“ J'aimerais être prévenu avant et non pas le jour-même. ”

- L'impossibilité de partir plus loin, à l'étranger (Allemagne ou pays hors de l'Europe).

- Les repas pris tardivement en rentrant d'une sortie (14h00-15h00) mais également les repas complets qui ne sont pas garantis aux enfants rentrant tardivement d'une activité individuelle.

- L'impossibilité d'inviter des personnes extérieures pour des moments de fête tels que les anniversaires.

- L'usure des équipements qui ne sont parfois pas réparés (billard...) ou l'ancienneté des livres et magazines mis à disposition.

Les propositions

(liste non-exhaustive)

- * Associer les enfants à l'organisation des activités collectives pour qu'elles conviennent mieux à leur âge, plaisent à tou.te.s.

- * Diversifier les activités proposées, en alliant des pratiques collectives (basketball, football...) et des pratiques individuelles au sein d'un groupe (vélo, poney...).

- * Organiser des rencontres entre enfants et jeunes de différents foyers pour leur permettre de se rencontrer.

- * Garantir un repas complet après les activités, même en dehors des horaires.

- * Permettre aux enfants d'accéder à des activités moins répandues (par exemple : tir à l'arc)

- * Associer les enfants à l'organisation des séjours et voyages :

- les informer le plus en amont possible ;
- organiser des votes pour définir le planning des activités, le choix des menus ;
- permettre aux enfants de choisir les couchages.

- * Prévoir les conditions pour que les enfants se baignent en séjour.

- * Organiser des séjours de plus d'une semaine.

- * Améliorer les espaces des foyers dédiés aux activités et fêtes (catalogue de livres, réparation...).

- * Permettre aux enfants d'inviter des personnes extérieures à leur anniversaire.

- * Organiser davantage de fêtes, sans attendre qu'il y ait un événement particulier.



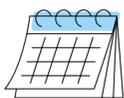
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma prise d'autonomie (argent de poche, écrans...)

Compte-rendu des Rencontres d'avril et mai 2023



Dates : samedi 11 mars et samedi 15 avril 2023



Participant.e.s : 5 jeunes de 16 à 25 ans ; 8 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- Certains enfants comprennent que les règles fixées ont pour objectif d'assurer leur sécurité. Cependant, ils déclarent que cela n'est pas assez expliqué.

“ C'est important de donner les raisons des interdictions aux enfants. Il faut le protéger sans se l'approprier. ”

Quant à l'argent de poche :

- Les enfants soulignent l'importance de l'argent de poche pour :
 - pouvoir choisir ses produits (goûter, hygiène...)
 - faire des sorties et activités
 - économiser pour leur avenir
- La possibilité d'avoir de l'argent en liquide, et réparti chaque semaine.
- La signature de l'enfant à la remise de l'argent de poche.

Quant à l'utilisation des téléphones et autres écrans :

- Les enfants soulignent l'importance de cette utilisation pour :
 - communiquer avec leurs proches (amis, famille...)
 - communiquer avec les adultes (éducateur.rices, professeurs...)
 - réaliser leurs devoirs et recherches
 - se divertir
 - s'orienter ...



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Des règles très différentes d'un lieu d'accueil à un autre.

Quant à l'argent de poche :

- La demande de justification ou vérification de la part des professionnel.le.s sur le motif d'achat.
- L'existence d'un seuil d'économie d'argent de poche à ne pas dépasser (par exemple : 30 euros).
- Le flou sur les dépenses qui relèvent de l'argent de poche de l'enfant et celles qui relèvent des achats par les lieux d'accueil (notamment chez les assistant.e.s familiaux.ales).

Quant à l'utilisation des téléphones et autres écrans :

- Une mauvaise connexion internet au sein de certains lieux d'accueil.
- Certains enfants partagent qu'ils manquent de temps d'écran le week-end ou durant les vacances. Cependant, tous ne sont pas d'accord pour augmenter les temps d'écran notamment les matins.
- La consultation des téléphones portables par les professionnels sans accord.

“ Le téléphone c'est personnel. Les éducateurs n'ont pas le droit [de le consulter]. ”



Les propositions

Quant à l'argent de poche :

- * Pouvoir économiser son argent de poche sans seuil maximum.
- * Harmoniser le montant de l'argent de poche entre les lieux d'accueil et les enfants de différents âges ou expliciter les écarts.
- * Lister les dépenses qui relèvent de l'argent de poche.
- * Ne pas prélever de l'argent de poche lorsqu'un objet est cassé par un enfant sans le vouloir.
- * Expliciter la gestion de l'argent de poche (contrôle a priori, transmission de justificatif...).
- * Prévoir suffisamment à l'avance le versement de l'argent de poche pour éviter les retards.
- * Garantir l'ouverture d'un compte en banque pour chaque enfant confié.

Quant à l'utilisation des téléphones et autres écrans :

- * Améliorer la connexion internet dans les lieux d'accueil.
- * Autoriser l'usage des écrans en semaine après l'école pendant une durée définie et limitée.
- * Permettre aux enfants de se réveiller en autonomie, avec l'usage du réveil.
- * Permettre aux enfants d'utiliser un téléphone portable dès la primaire.
- * Interdire la consultation du téléphone des enfants et jeunes par les adultes sans accord.
- * Etre autorisé.e à amener sa télévision au foyer.



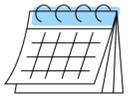
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mon accompagnement par les professionnels

Compte-rendu des Rencontres d'avril et mai 2023



Dates : jeudi 6 avril et samedi 8 avril 2023 ; samedi 13 mai 2023



Participant.e.s : 8 jeunes de 15 à 21 ans ;
8 enfants de 11 à 15 ans



Du point de vue des jeunes

L'accompagnement c'est :

- Une aide
- Voir plus loin, sous la surface
- Ne pas ignorer l'enfant qui est en nous
- S'adapter en fonction de la personne à accompagner

Les qualités d'un accompagnant sont :

- La patience
- La compréhension
- Le respect des choix
- Le non-jugement
- L'empathie
- L'écoute
- Le partage
- La "bonne" distance
- L'intuition
- L'observation

Les constats



Ce qui est aidant

- Faire sentir aux enfants et jeunes qu'ils sont importants.
- La disponibilité des éducateur.ice.s dans les lieux d'accueil, grâce à des petits effectifs d'enfants et jeunes.
- La possibilité de passer par les référents du lieu d'accueil pour relayer des demandes auprès des référent.e.s ASE.
- L'annonce au préalable du départ du/de la référent.e ASE afin de faire le point sur le parcours, les objectifs à atteindre...
- La possibilité de réaliser des rendez-vous à l'extérieur avec son/sa référent.e ASE, par exemple au restaurant.
- La demande de l'accord de l'enfant/du jeune par un professionnel pour répéter les informations à d'autres professionnel.le.s.

“ Il faut faire attention aux éducateurs. Ce sont aussi des humains. Ils ne sont pas des super-héros. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque d'éducateur.ices présents dans les lieux d'accueil avec des collectifs importants.
- Le recours aux intérimaires présents une semaine sur deux, qui ne peuvent être assez disponibles pour les enfants et jeunes
- L'absence de référence ASE pendant une période, en raison de la difficulté de remplacer les absent.e.s.
- Une fréquence de rendez-vous avec le/la référent.e ASE jugée trop espacée en dehors des périodes d'audiences et jugements.
- Le manque de liaison entre son/sa référent.e et son/sa remplaçant.e (exemple : pendant ses congés)
- Le manque de cohérence entre le comportement et discours auprès des enfants et auprès des collègues.

“ Ils disent qu'ils sont d'accord avec nous puis le contraire aux adultes. ”



Les propositions

- * Pouvoir échanger par SMS avec les référent.e.s ASE. Dans la mesure du possible, avoir une confirmation de réception à l'écrit.
- * Diversifier les lieux de rencontre pour ne pas se retrouver uniquement dans un bureau. Choisir un lieu adapté lorsque des sujets confidentiels doivent être abordés. Avec l'accord de l'enfant, réaliser des rendez-vous dans son lieu de vie.
- * Dès qu'une information doit être partagée à un.e autre professionnel.le, en informer l'enfant / le jeune.
- * Formuler les demandes des jeunes auprès des autres professionnel.le.s avec tact pour éviter toute conséquence négative sur la relation entre le jeune et le professionnel en question.
- * Clarifier auprès de l'enfant et du jeune le rôle de chacun des professionnel.le.s qui l'accompagnent.
- * Etre davantage transparent auprès des enfants et jeunes sur les décisions qui les concernent. Eviter d'évoquer à l'enfant/au jeune l'existence d'un "secret" qui ne peut lui être révélé.
- * Permettre aux frères et sœurs d'être accueillis sur un même lieu. A minima, expliciter les raisons de la séparation et revoir les modalités d'accueil dès que possible.
- * Informer l'enfant / le jeune des rendez-vous et préparer les plus importants en amont (exemple : audience)
- * Organiser des temps d'échanges et médiation entre adultes et enfants, animés par un.e psychologue.
- * Trouver des centres d'intérêt en commun entre l'enfant/le jeune et le référent.



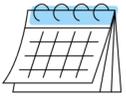
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mon accompagnement et ma relation avec les adultes

Compte-rendu des Rencontres d'avril 2024



Dates : vendredi 19 avril 2024

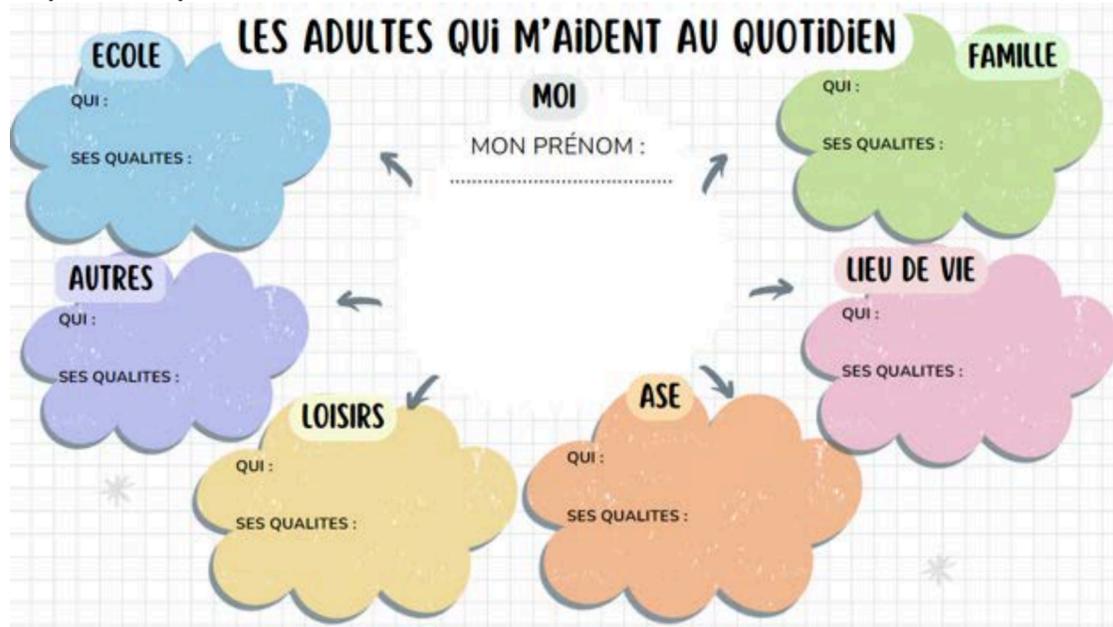


Participant.e.s : 14 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

Dans un premier temps, chaque enfant a pris le temps de remplir une fiche individuelle permettant de lister les adultes qui l'aident au quotidien et les qualités qu'il leur associe.



- Concernant la **Famille** (case remplie par 12 des 14 enfants)
 - Les personnes citées sont les parents, les frères et soeurs, les oncles et tantes...
 - Les qualités citées : aide à avancer dans la vie, donne des conseils, à l'écoute, belle...
- Concernant le **Lieu de vie** (case remplie par 11 des 14 enfants)
 - Les personnes citées sont les éduc', les tata et tonton (assistants familiaux et leur famille), tout le monde au foyer, la veilleuse de nuit, la maîtresse de maison...
 - Les qualités citées : aide au quotidien, gentillesse, respect, à l'écoute, compréhensive, joyeuse, drôle, ouverte d'esprit...
- Concernant l'**Ecole** (case remplie par 11 des 14 enfants)
 - Les personnes citées : AESH, maîtresse/maître, professeur, professeur principal, camarades de classe...
 - Les qualités citées : coquette, marrant, me font rire, me comprennent, me connaissent, strict, gentille...
- Concernant l'**ASE** (case remplie par 10 des 14 enfants)
 - Les personnes citées : référent.e.s ASE
 - Les qualités citées : aide à avancer, met à l'aise, drôle, sympathique, à l'écoute, gentille,
- Concernant les **Loisirs** (case remplie par 9 des 14 enfants)
 - Les personnes citées : coach sportif, entraîneur, danseur, professeure de natation...
 - Les qualités citées : entraîne bien, drôle, gentil, aide pour progresser, nous apprend des choses
- Concernant les **Autres personnes** (case remplie par 7 des 14 enfants)
 - Les personnes citées : psychologue, ami.e.s, tuteur ou tutrice...
 - Les qualités citées : gentille, drôle, aide à grandir, intéressante,

“ Ce sont mes parents, c'est eux qui m'ont mis au monde. ”

“ Elle est ouverte d'esprit et n'hésite pas à nous écouter (...) elle est très gentille. ”

“ Elle encourage quand on fait des erreurs. ”

“ Elle fait tout pour qu'on se sente à l'aise. ”

“ Il nous apprend beaucoup de choses. ”

“ [La psychologue] Elle m'écoute, elle ne me juge jamais et elle m'aide lorsque j'ai des problèmes. ”



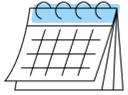
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mon accompagnement et ma relation avec les adultes

Compte-rendu des Rencontres d'avril 2024



Dates : vendredi 19 avril 2024



Participant.e.s : 14 enfants de 7 à 15 ans



Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- Lorsque les professionnels partagent un peu d'eux-mêmes aux enfants.
- Les félicitations et récompenses données à l'enfant lorsqu'il réussit. Par exemple, un cadeau lors d'un moment important de sa vie.

- Le partage des écrits à l'enfant.

“ Moi [mon éduc ASE] imprime et on lit ce qu'il y a d'écrit et je dis si je suis d'accord ou pas avant de mettre dans le dossier. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque de transparence sur les informations et paroles des enfants et jeunes qui seront rapportées à d'autres professionnels.

“ On ne nous dit pas (...) après tu es confus tu n'es pas prêt à en parler avec cette personne. ”

- Le sentiment que le dossier ne correspond pas à son histoire et se concentre sur des aspects négatifs (bêtise...).

“ Mon dossier est faux. ”

- Les règles d'échange médiatisé (appel, visite...) qui sont mal vécues par certains enfants.

- Le manque de temps passé en individuel avec l'éducateur du foyer ou l'assistante familiale.

- Le manque de confiance envers les éducateurs pour parler de problèmes rencontrés au sein de son lieu d'accueil.

Concernant la relation avec les professionnels des lieux d'accueil :

- Lorsque le professionnel demande à l'enfant ses goûts et personnalise (repas, décoration de chambre...).
- Les temps “informels” passés ensemble qui créent des liens (aller au cinéma, pique-niquer au parc, dîner ensemble...).

Concernant la relation avec les référent.e.s ASE :

- La possibilité de connaître son/sa référent.e ASE et de partager des temps conviviaux.

“ Je la connais bien, même son prénom, sa vie personnelle, sa famille (...) on écrit à ses enfants. ”

- Le manque de connaissance réciproque entre enfant et référent.e. Plusieurs enfants ne connaissent pas son nom, prénom ou ne le voient pas régulièrement.

“ Même ma couleur préférée il ne la connaît pas. ”

- Le manque d'information sur les départs et remplacements.

“ On est prévenu quand c'est l'heure, pourtant ils prennent pas d'un coup la décision. ”

- Une intervention et présence principalement lors d'évènements négatifs (“lorsque l'on fait une bêtise”).

Les propositions

- * Faire connaissance avant que les professionnels ne lisent le dossier de l'enfant.
- * Ne pas imposer à l'enfant ou au jeune de répéter son histoire.
- * Faire des jeux pour apprendre à se connaître entre enfant/jeune et adulte.
- * Organiser des points plus réguliers entre l'enfant et son/sa référent.e ASE et son/sa référent.e en foyer ou assistant.e familial.le, notamment lors d'évènements importants (audience...).
- * Etre autorisé.e à changer de référent.e ASE si on en ressent le besoin.
- * En cas de changement, proposer à l'enfant de valider le choix du nouveau. Assurer la transition entre l'ancien référent et le nouveau en demandant à l'enfant quelles informations importantes lui partager.
- * Prévenir l'enfant lorsque sa parole doit être relayée à d'autres professionnels et lui expliquer les raisons.
- * Partager les écrits professionnels aux enfants (en lisant, en montrant, en expliquant...) pour éviter notamment que les enfants soient surpris devant le juge.
- * Pour prévenir le mal-être dans le lieu d'accueil, chaque professionnel doit être pro-actif envers l'enfant en lui demandant régulièrement comment il se sent, s'il a besoin d'aide...
- * Mettre à disposition un numéro de téléphone à contacter en cas de difficultés vécues sur son lieu d'accueil.
- * Proposer à l'enfant de revoir les professionnels de ses anciens lieux d'accueil pour garder le lien.



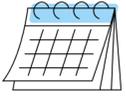
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma santé

Compte-rendu des Rencontres d'avril et mai 2023



Dates : jeudi 6 avril et samedi 8 avril 2023 ; samedi 13 mai 2023



Participant.e.s : 8 jeunes de 15 à 21 ans ; 8 enfants de 11 à 15 ans



Les constats



Ce qui est aidant

- L'aide apportée par les assistant.e.s familiaux.ales ou éducateur.ice.s pour (re)trouver des professionnel.le.s de santé (exemple : un médecin traitant).
- La possibilité pour les jeunes de prendre leurs rendez-vous médicaux et de s'y rendre en toute autonomie dès lors qu'ils le souhaitent.
- La venue de professionnel.le.s de santé (exemple : psychologue) au sein du lieu d'accueil.
- A l'inverse, pour certains il est important d'avoir les rendez-vous à l'extérieur, permettant de s'éloigner du quotidien.
- “ Avec les rendez-vous à l'extérieur, on sort, on s'aère, on s'éloigne. ”
- Le sentiment d'une bonne compréhension des enfants et jeunes par les psychologues.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'impossibilité des professionnel.le.s d'accompagner les jeunes à leurs rendez-vous médicaux lorsqu'ils souhaitent l'être.
- Le peu de disponibilité des professionnel.le.s (psychologues notamment) qui oblige de prioriser les rendez-vous entre enfants et jeunes ou d'aller à l'hôpital.
- “ Ils mettent des jeunes en priorité par rapport à d'autres. ”
- Les ruptures de soins et de suivi médical, qui s'expliquent notamment par le manque de remplacement des professionnel.le.s de santé.
- “ Mon dentiste est parti à la retraite. Les éducateurs n'ont pas pris un autre suivi pour mes dents. ”
- Le manque de choix et de consultation des enfants et jeunes sur leur suivi de santé et le/la professionnel.le de santé qui sera en charge de celui-ci (exemple : choisir son/sa psychologue).
- Le manque d'explication d'évènements ou décisions importants qui peut impacter la santé mentale des enfants et jeunes (exemple : changement d'établissement scolaire, changement de lieu d'accueil...).



Les propositions

- * Questionner systématiquement chaque enfant et jeune sur ses besoins en santé mentale et physique, quel que soit l'âge à partir duquel il est accompagné par l'ASE. Pour compléter, réaliser un bilan de santé.
- * Proposer systématiquement et régulièrement un suivi psychologique à chaque enfant/jeune.
- * Nommer une personne en charge du suivi médical et du traitement de l'enfant / du jeune.
- * Laisser le choix à l'enfant ou au jeune concernant le professionnel qui l'accompagne, le suivi proposé...
- * Accompagner les enfants et jeunes aux rendez-vous médicaux lorsqu'ils le demandent.
- * Fournir les médicaments / le traitement aux enfants et jeunes lorsqu'ils le demandent.
- * Mieux informer les enfants et jeunes sur le rôle des différent.e.s professionnel.le.s de santé. Cette information pourrait se faire sous un format ludique (exemple : les vidéos 1 jour 1 question). Cette meilleure information pourrait lever les appréhensions des enfants et jeunes refusant le soin.
- * Avoir un.e infirmier.e dans chaque foyer.
- * S'informer et collaborer avec des structures professionnelles ou universitaires de santé
- * Mieux informer les lieux d'accueil sur les aides possibles pour un enfant qui a une pathologie ou un handicap.



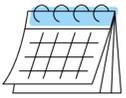
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma santé mentale

Compte-rendu des Rencontres de mai 2024



Dates : samedi 25 mai 2024 et jeudi 30 mai 2024



Participant.e.s : 8 enfants et jeunes de 16 à 26 ans

Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- **Le soutien et l'écoute proposés par les professionnels** (tant dans les lieux d'accueil que par les référent.e.s ASE...) qui accompagnent les enfants au quotidien, et durant plusieurs années pour certain.e.s.

“ Mon éducatrice [ASE] a été présente dans les mauvais moments de ma vie. ”

- **L'accompagnement psychologique de l'enfant ou du jeune** rendu possible par la présence de psychologues en circonscription ASE, dans certains lieux d'accueil ou grâce à une prise en charge par l'ASE.

“ On a toutes été traumatisées par des psychologues et on ne voulait plus en voir (...) avec elle [nouvelle psychologue] tout se passe bien. ”

- **L'existence de lieux ressources en Seine-Saint-Denis** : l'espace Tête à tête, les maisons des adolescents... **et les visites de ces lieux organisées par les professionnels.**

- **La démonstration d'émotions de la part des professionnels envers l'enfant ou le jeune.**

- **La reconnaissance des erreurs commises en tant que professionnel dans l'accompagnement de l'enfant ou du jeune.**

“ Elle s'est excusée (...) ça a été très important pour moi, ça m'a donné l'exemple. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Le manque de considération de la santé mentale de manière générale dans la société et en protection de l'enfance.**

- **Les stéréotypes et les préjugés diffusés dans la société, et selon le milieu familial, qui renforcent la difficulté d'accès aux soins.**

- **Les difficultés et comportements des parents qui se répercutent sur l'enfant.**

“ Il y a des parents qui ne devraient pas être parents (...) en tout cas il faudrait accompagner les parents à le devenir. ”

- **Le sentiment de ne pas être écouté et entendu par certains professionnels.**

- **Le sentiment de jugement ressenti par l'enfant ou le jeune lorsqu'il s'exprime devant les professionnels de santé** (psychologue, médecin...)

- **Le constat d'un "manque d'émotions" exprimées par les professionnels**, notamment lorsque l'enfant ou le jeune se confie sur ses difficultés et/ou son histoire.

“ Si tu as choisi ce métier tu ne dois pas perdre de vue pourquoi tu as voulu le faire, sinon il faut arrêter. ”

- **Le sentiment d'une inaction de la part de certains professionnels lorsque l'enfant ou le jeune révèle son mal-être.**

- **Du point de vue de certains enfants ou jeunes, l'impression de ne pas s'en sortir sans accompagnement psychologique et éducatif dédié**

La "santé mentale" : à quoi cela vous fait penser ?



Les propositions

- ★ **Améliorer la prévention** autour de la santé mentale **et l'accompagnement psychologique au sein de la société et auprès des parents notamment** (réseaux sociaux...).

- ★ **Garantir un accompagnement psychologique à chaque enfant ou jeune, voire le rendre obligatoire.**

Pour convaincre de l'intérêt, **revoir la manière de communiquer** sur cet accompagnement (par exemple : visite d'un lieu dédié à la thématique).

- ★ **Former les professionnels sur ces enjeux et/ou recruter des professionnels avec une formation adéquate** (exemple : psychologue).

Permettre à l'enfant ou au jeune de changer de psychologue en fonction de son ressenti.

- ★ **Elargir l'accompagnement psychologique à la réalisation d'activités artistiques ou sportives** pour aider l'enfant ou le jeune à aller mieux.

- ★ **Mieux expliquer les raisons du placement à l'enfant ou au jeune, et adapter les explications aux enfants plus jeunes.**

- ★ **Proposer des interventions autour de l'estime de soi, de la confiance en soi et du prendre soin de soi.**

- ★ **Développer les espaces et groupes de parole pour les enfants et jeunes.**

- ★ **Laisser et respecter le temps de l'enfant.**

- ★ **Proposer aux enfants des modèles inspirants.**



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

CONSEIL DES JEUNES



Le vivre-ensemble

Compte-rendu des Rencontres de mai 2024



Dates : samedi 25 mai 2024 et jeudi 30 mai 2024
Participant.e.s : 8 enfants et jeunes de 16 à 26 ans

Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

- **L'action rapide des professionnels** en cas de violences subies **au sein du lieu d'accueil et la protection de l'enfant ou du jeune concerné.**
- **L'entraide entre pairs et les comportements bienveillants** (exemples : rassurer l'enfant ou le jeune victime de moquerie ou de harcèlement, aller vers l'enfant ou le jeune en retrait, toquer à la porte avant d'entrer...)
- **Les enfants peuvent se comprendre bien mieux que les adultes.**
- **L'organisation de temps collectifs** (entre enfants/jeunes, et entre enfants/jeunes et équipe éducative), **modérés par une personne extérieure et ou formée**
- **Les temps consacrés à soi** quand on vit dans un collectif.
- **La normalisation des "temps de prise de recul"** notamment en cas de conflits entre enfants et/ou jeunes.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Les conflits entre enfants et/ou jeunes au sein de leur lieu d'accueil**, pour plusieurs raisons :
 - manque de respect de l'espace et des affaires personnelles de chacun.e,
 - difficile répartition des tâches ménagères,
 - difficile partage des espaces, de la nourriture
 - différences de traitement par les adultes selon les enfants et le manque d'explications sur celles-ci...
- **Les violences verbales ou physiques entre enfants ou jeunes, les propos discriminants et le harcèlement.**
- **Les répercussions négatives de la vie en collectif sur le comportement.**
- **Le manque d'intimité et de confidentialité.**
- **Les punitions prononcées par les professionnels jugées "faciles" et sans accompagnement éducatif**

“C'est dur d'être quelqu'un dans un groupe”

“A trop vivre en collectif, on devient associable et égoïste.”

Le "vivre-ensemble" : à quoi cela vous fait penser ?



Les propositions

- ★ **Garantir la disponibilité et l'outillage des équipes éducatives pour favoriser le vivre-ensemble et gérer les conflits.**
- ★ **Former l'ensemble des professionnels (et leur entourage lors de l'accueil familial) au vivre-ensemble et proposer une présence de professionnels spécialisés (exemple : psychologue).**
- ★ **Prendre des sanctions dans le cas d'actes violents.**
- ★ **Trouver des alternatives aux punitions et analyser les sources du comportement.**
- ★ **Organiser systématiquement des temps de réunion pour débriefer** de la semaine écoulée, apaiser les conflits. **Garantir que ces réunions soient suivies d'effets concrets.**
- ★ **Favoriser le collectif : faire des repas conviviaux, des activités...**
- ★ **Pour limiter les répercussions d'une vie en collectif, permettre aux enfants et jeunes accueillis dans des collectifs de partir en vacances en famille d'accueil relais.**
- ★ **Agir en faveur d'une plus grande intimité : toquer à la porte, avoir sa propre clé...**
- ★ **Prévenir des risques de parler de soi à d'autres enfants et/ou jeunes.**



Activité découverte "Allumer un feu comme nos ancêtres" à l'archéosite départementale de Neuilly-sur-marne.

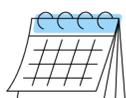
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

Prise de notes virtuelle.

Le respect et la lutte contre les discriminations

Compte-rendu des Rencontres d'avril et mai 2023



Dates : jeudi 11 mai et samedi 13 mai 2023



Participant.e.s : 8 enfants de 11 à 15 ans et 13 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- “ Je me suis toujours sentie respectée dans mon lieu d'accueil. Je parais renfermée, on ne me cherche pas des histoires. ”
- La relation de confiance qui s'établit entre les professionnel.le.s, notamment les éducateur.ice.s, et les enfants et jeunes.
- La possibilité de réaliser des sorties ou séjours pour apaiser les tensions dans un groupe et (re)nouer des liens.
- Le respect des croyances, des orientations sexuelles, des opinions... par les professionnel.le.s.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Le manque de formation et/ou d'action des professionnel.le.s sur la gestion des conflits entre enfants.
- “ Généralement les éducateurs s'interposent pour trouver des solutions mais certains ne se cassent pas la tête (...) ils nous disent de régler entre nous. ”
- La tenue de propos discriminatoires par des professionnel.le.s envers les enfants et jeunes.
- “ J'ai déjà eu des réflexions, sur mon poids ou mon foulard. ”
- L'existence de remarques ou comportements sexistes, par exemple dans l'exécution des tâches domestiques.
- “ Dans mes différents foyers on avait des plannings mais c'était plus les filles qui faisaient le ménage. ”
- Les préjugés autour de l'Aide sociale à l'enfance véhiculés dans la société, à l'école...
- “ On est des personnes mal vues. C'est des clichés : on est prostituées, dealers, voleurs, voués à l'échec (...) le manque de tolérance est dans la société. ”

Les propositions

- * Avoir davantage d'éducateur.ice.s pour un meilleur encadrement des enfants et des jeunes.
- * Soutenir la formation des éducateur.ice.s à la gestion des conflits et nommer un responsable en charge de régler les conflits entre enfants/jeunes.
- * Réaliser des séjours pour apaiser le groupe / la famille d'accueil lorsqu'il y a des tensions et conflits.
- * Intégrer la prévention et la lutte contre les discriminations dans la formation continue des professionnel.le.s, notamment des éducateur.ice.s et des assistant.e.s familiaux.ales.
- * Indiquer auprès des enfants et jeunes à qui parler de propos ou comportements discriminatoires vécus ou dont ils ont été témoins.
- * Aborder systématiquement la question du respect et des discriminations lors des rendez-vous avec les référent.e.s ASE.
- * Travailler sur les origines des enfants et jeunes : les faire connaître et en parler de manière neutre, non-discriminatoire.
- * Réaliser une journée culturelle pour montrer la diversité des identités des enfants et jeunes. Chaque enfant choisirait un pays qui n'est pas le sien.
- * Expliquer le refus de voyager à l'étranger ou dans le pays d'origine (notamment pour les jeunes MNA).
- * Informer “le grand public” sur la vie quotidienne d'un.e enfant confié.e pour casser les préjugés.



Nous contacter :

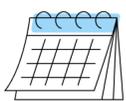
odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



CONSEIL DES JEUNES

Mes droits et devoirs

Compte-rendu des Rencontres d'avril et mai 2023



Dates : jeudi 11 mai et samedi 13 mai 2023



Participant.e.s : 13 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats



Ce qui est aidant

- L'information sur ses droits et devoirs en tant qu'enfant/que jeune. Par exemple, la présentation du Contrat jeune majeur.
- L'existence de différents canaux d'information : réunion individuelle ou atelier collectif, réseaux sociaux...
- L'existence de différents moyens pour échanger et s'exprimer :
 - Les réunions au sein des lieux d'accueil ("réunion jeunes", "conseil de vie sociale"...)
 - La nomination de délégué.e.s des enfants et jeunes
 - Le Conseil des jeunes

“ A la réunion jeunes on propose des activités et c'est mis en place assez vite! ”

- La possibilité de s'exprimer différemment qu'à l'oral, par écrit ou par la voie numérique pour les enfants et jeunes qui en auraient besoin. Par exemple, via un questionnaire en ligne.

- L'utilisation de temps informels (sortie, activité, trajet...) et "hors du bureau" pour aider les enfants et jeunes à s'exprimer.

- L'apprentissage progressif pour devenir autonome et accéder à ses droits (bourse, impôt...)

“ Au foyer, on a appris toutes les démarches à réaliser. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Un manque d'information sur les droits et devoirs des enfants et jeunes (de manière générale, à l'école ou à l'ASE) ou une information trop tardive.
- Un manque d'information et d'explication sur les obligations qu'ont les enfants et jeunes, et notamment les enfants et jeunes confiés. Par exemple, la participation financière.
- Le manque d'espace pour l'enfant afin qu'il soit "libre" et "confiant" et "sans influence" d'un adulte présent (par exemple, le parent).
- Le non-respect de la confidentialité de la parole de l'enfant.
- L'existence de règles et punitions portant atteinte à des droits importants pour les enfants et jeunes.

“ On nous disait "si tu ne te comportes pas bien tu n'auras pas ton argent de poche" alors que c'est un droit et que cela nous sert à nous habiller, nous amuser. ”



Les propositions

Quant à une meilleure information sur les droits et devoirs :

- * Organiser une journée dédiée aux droits des enfants au sein des établissements scolaires.
- * Mettre en place des activités de sensibilisation aux droits au sein des lieux d'accueil lors de la Journée des droits de l'enfant du 20 novembre.
- * Animer des ateliers de sensibilisation et d'information auprès des enfants et jeunes, en présence de délégué.e.s et d'avocat.e.s spécialisés.
- * Faire connaître et respecter le droit à un entretien seul.e avec le Juge.
- * Systématiser les explications quant à une décision ou interdiction concernant l'enfant.

Quant à une meilleure expression et participation des enfants et jeunes :

- * Organiser des réunions au sein des lieux d'accueil et mettre en place et suivre les propositions qui en sont issues.
- * Poursuivre le Conseil des jeunes et suivre les évolutions apportées par le Conseil au fur et à mesure du temps.
- * Développer les temps informels, conviviaux et "hors du bureau" entre professionnels et enfants et jeunes.



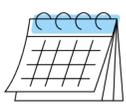
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma vie sociale

Compte-rendu des Rencontres d'avril et mai 2023



Dates : jeudi 11 mai et samedi 13 mai 2023



Participant.e.s : 15 enfants de 7 à 15 ans et 13 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- Un constat positif quant à la communication avec son entourage (famille, amis...).
- Cette communication est facilitée par différents canaux : téléphone, réseaux sociaux, visites... bien qu'elle soit réglementée (horaires d'usage du téléphone, âge à partir duquel un téléphone est autorisé...)
- La possibilité d'inviter des amis ou ses frères et sœurs au sein de son lieu d'accueil.
- La possibilité de sortir à l'extérieur avec ses amis (exemple : sortie shopping).
- Pour certains, l'existence de cadre est utile aux enfants et jeunes
- Pour certains, il est aidant de créer un lien d'abord par téléphone avant un rendez-vous physique avec les membres de sa famille, notamment ceux avec qui ils ont peu voire pas de contact.



Ce qui manque ou est négatif

- Les délais d'autorisation (de visite, sortie ou séjour...) qui sont parfois trop longs.
- " Je devais envoyer un mail à mon éducatrice ASE pour voir mes soeurs et attendre longtemps l'autorisation. "
- Des règles jugées plus strictes en famille d'accueil (ne pas avoir le droit de sortir après 18h30, expliquer avec qui, jusqu'à quand, où... sortir) ou très différentes selon les établissements.
- L'absence d'envie ou le sentiment de honte d'inviter des proches au sein de son lieu d'accueil. Cela est d'autant plus compliqué lorsque la chambre est partagée et que des visites peuvent être source de conflits ou d'insécurité.
- Le manque de respect de l'intimité de l'enfant ou du jeune. Par exemple, quand un professionnel vérifie son téléphone sans accord.
- Le décalage entre le vécu de l'enfant/du jeune et ce qui est expliqué à son entourage. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'il y a des difficultés d'interprétation linguistique.
- Le sentiment d'isolement plus fort pour un.e mineur.e non accompagné.e.

Les propositions

- * Etre accueilli.e avec ses frères et sœurs ou réévaluer les possibilités d'accueil régulièrement lorsque la fratrie est séparée.
- * Maintenir les liens avec son entourage (fratrie et autres membres de la famille que les parents).
- * Avoir la possibilité d'accueillir ses proches dans sa chambre, ou a minima dans un espace dédié et aménagé dans le lieu d'accueil. Pouvoir organiser des événements (fêtes, soirées pyjamas...) avec ses amis de l'extérieur.
- * Adapter les salles des visites médiatisées aux enfants et jeunes plus âgés.
- * Utiliser d'autres lieux pour rencontrer ses proches : bibliothèque, parcs, restaurants, tiers-lieux...
- * S'appuyer sur un tiers de confiance ou un.e parrain/marraine pour rencontrer ses proches hors d'un bureau ou du lieu d'accueil.
- * Autoriser des sorties le soir ou le weekend aux mineur.e.s, sans imposer un quota d'heures.
- * Permettre aux enfants de se rendre chez leurs amis quel que soit leur âge.
- * Garantir une signature rapide des documents en nommant une personne responsable des signatures.
- * Avoir un.e interprète lors des échanges entre l'enfant et sa famille.
- * Avoir une vigilance renforcée sur la création de liens pour les jeunes mineurs non accompagnés.



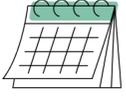
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma vie sociale

Compte-rendu des Rencontres de janvier 2024



Dates : samedi 27 janvier et jeudi 1er février 2024



Participant.e.s : 11 enfants de 5 à 10 ans, 20 enfants de 11 à 15 ans, 14 jeunes de 16 à 26 ans



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- Lorsque les professionnel.le.s écoutent et portent la parole de l'enfant / du jeune.
- Le soutien psychologique que les professionnel.le.s apportent, notamment lorsque que l'enfant / le jeune ne va pas bien.

“ J'ai toujours été soutenu par mon éducateur (...) je suis toujours en contact avec lui malgré que je ne sois plus suivi. ”

- L'appui de personnes dans l'entourage élargi (par exemple, les parents d'un ami)

“ Ils m'invitent régulièrement chez eux pour dîner ou dormir. ”

- En collectif, les activités ou sorties qui permettent de travailler la cohésion du groupe.

Cela est d'autant plus aidant lorsque ce sont les enfants/jeunes qui co-organisent.

- Avoir suffisamment d'argent de poche, notamment pour pouvoir offrir des cadeaux aux anniversaires de ses ami.e.s.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Les lenteurs administratives qui impactent la vie sociale voire créent un sentiment d'exclusion sociale et un retard dans l'autonomie. Les jeunes déplorent “la contrainte de l'autorité parentale” pour certains actes de leur vie.

“ Depuis août 2023 j'attends l'autorisation pour ouvrir mon compte bancaire. ”

- Un manque d'écoute sur les besoins de sortie et d'adaptation des horaires de sortie en fonction des âges. Par exemple, des règles similaires pour des enfants de moins de 16 ans et pour ceux de 16 ans et plus voire majeur.e.s.

- Un budget “vêtue” restreint ou des vêtements donnés abîmés qui participent au sentiment de stigmatisation des enfants et jeunes confiés.

“ On ne demande pas des vêtements de marque mais juste des vêtements décents. ”

- Les délais d'attente importants pour voir ses frères et sœurs voire des cas de refus.

- Dans le cas d'un accueil collectif, un manque de travail sur la cohésion et la vie du groupe qui impacte certains enfants/jeunes qui se sentent mis à l'écart.



Les propositions

- * Revoir les procédures d'autorisation parentale pour certains actes afin de faciliter la vie de l'enfant / du jeune.
- * Mieux informer sur les démarches à réaliser en matière de délégation de l'autorité parentale lorsqu'une situation est bloquante.
- * Permettre aux enfants et jeunes d'inviter leurs ami.e.s au sein des lieux d'accueil, de manière générale et en particulier lors des anniversaires.
- * Préparer systématiquement les règles de vie du foyer avec une participation active de l'équipe et des enfants et jeunes. Renouveler ou revalider régulièrement ces règles lorsque de nouvelles personnes sont accueillies.
- * Revoir les horaires de sortie et couvre-feu pour mieux les adapter aux besoins et âges.
- * Prévoir un budget vêtue suffisant pour tout.e.s et plus important pour les enfants et jeunes nouvellement accueilli.e.s, pour les aider à se remettre des difficultés vécues et à se sentir eux-mêmes. Garantir également un budget pour accompagner le jeune dans le développement de sa vie sociale (permis, études...).
- * Garantir aux frères et sœurs des visites régulières lorsqu'ils et elles ne sont pas accueilli.e.s sur le même lieu.
- * Réaliser davantage d'activités collectives et de temps de cohésion de groupe, afin de permettre à chaque enfant/jeune de se sentir intégré.
- * Proposer des temps de sensibilisation sur les discriminations, le harcèlement et l'exclusion sociale.
- * Favoriser la participation à des actions de bénévolat en dehors des lieux de vie (exemple : maraude).



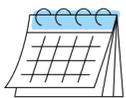
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mes liens avec mon entourage

Compte-rendu des Rencontres de février 2024



Dates : vendredi 23 février 2024



Participant.e.s : 10 enfants de 11 à 15 ans



Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

Concernant les liens avec sa famille :

- Ne pas être éloigné.e géographiquement de sa famille.
- Voir ses frères et sœurs régulièrement même en cas de placement.

“ Ce que j'aime c'est qu'au moins je les vois. ”

“ J'aimerais voir ma petite soeur une fois par mois. ”

Concernant les liens avec ses ami.e.s :

- Pouvoir voir ses ami.e.s dans des lieux extérieurs (exemple : centre commercial) ou chez eux (à l'occasion des anniversaires par exemple)
- Sortir spontanément en demandant le jour même ou la veille.

Concernant les liens avec d'autres personnes :

- Les activités qui peuvent être organisées.
- Les parrains et marraines qui permettent de quitter le foyer pendant un week-end.
- Les nombreuses personnes à qui parler. **Sur ce point, tous les participant.e.s ne sont pas d'accord.**



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Les liens avec la famille ne sont pas toujours entretenus.
- Les visites médiatisées sont jugées trop courtes et sont organisées dans des lieux peu confortables (absence de canapé, jeux pour jeunes enfants...)
- Les droits de visite et d'hébergement mettent du temps à être mis en place.
- Les appels avec les proches peuvent être suspendus dans le cadre d'une punition.

- Le délai d'autorisation pour voir ses amis est trop long (2 semaines).

- L'impossibilité de rester dehors avec ses ami.e.s après l'école.
- L'impossibilité de convier ses ami.e.s extérieurs à son anniversaire.

“ On perd contact avec certains [amis]. ”

- Les difficultés rencontrés avec les autres enfants (conflits et violences, vols...) et le manque de réponse de la part des professionnel.le.s

- Les difficultés dans la relation avec les éducateur.rices : incompréhension, sentiment de favoritisme ou de décision arbitraire...

“ On est souvent avec des personnes que l'on ne connaît pas. ”



Les propositions

- * Avoir un espace davantage confortable pour les visites médiatisées (exemple : un espace canapé, une cuisine...) ou extérieur (exemple : parc, restaurant...) et allonger le temps de visites médiatisées.
- * Réaliser des activités avec ses parents.
- * Voir plus régulièrement ses frères et sœurs lorsque l'on est pas accueilli.e.s sur le même lieu. Limiter la distance géographique entre les membres de la fratrie.
- * Allonger la durée des appels téléphoniques avec son entourage.
- * Accélérer / faciliter les demandes d'autorisation parentale.
- * Pouvoir aller à l'étranger pour s'y rendre en vacances (avec le lieu d'accueil, l'établissement scolaire...)
- * Pour les enfants éloignés géographiquement de leur ancien domicile, organiser des temps de rencontre avec les amis.
- * Avoir l'autorisation d'inviter des ami.e.s au sein des lieux d'accueil.
- * Pouvoir se rendre chez ses ami.e.s, pour y rester dormir notamment.
- * Rendre visite à son/ses ancien(s) lieu(s) d'accueil.
- * Agir contre les vols dans les lieux d'accueil.
- * Arrêter les punitions collectives.
- * Etre vigilant vis-à-vis de l'âge des enfants au sein des lieux d'accueil (exemple : proposer des activités adaptées).
- * Pouvoir changer de référent.e dans notre lieu d'accueil.
- * Être davantage transparent sur les règles et les procédures et en échanger entre enfants et professionnel.le.s pour lever le sentiment d'injustice.
- * Etre entendu.e sur les demandes et être tenu.e au courant de leur avancée.



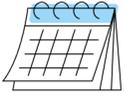
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mon statut d'enfant confié et mes autorisations

Compte-rendu des Rencontres d'avril 2024



Dates : samedi 20 avril 2024



Participant.e.s : 4 jeunes de 16 à 25 ans



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- **Le cadre posé, qui peut aider à protéger l'enfant ou le jeune.**
 “ C'est vrai que cela nous permet de ne pas faire n'importe quoi. ”
- **Le soin apporté à l'explication des règles de vie du lieu d'accueil**, à l'oral ou à l'écrit (par exemple, dans un livret d'accueil).
- **La possibilité d'adapter les règles en fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant ou du jeune**, tout en expliquant clairement les raisons de ces différences.
- **La possibilité de faire signer certains documents par le lieu d'accueil.** Par exemple, des documents pour l'école.
- **La possibilité de participer à la rédaction du rapport** envoyé par l'éducateur du foyer, **de donner son avis et de valider avec lui la version finale.**
- **La relecture de son "projet personnalisé".**
- **La possibilité de participer à des temps de synthèse ou bilan de son accompagnement au même titre que les professionnels.** Cela peut notamment se faire en deux temps : une première partie en présence de l'enfant ou du jeune, et une partie uniquement pour les professionnels.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Le manque d'information sur ce qui relève de l'autorité parentale, la procédure et les délais de signature...** Certains jeunes expliquent notamment ne pas savoir quelles sont **les règles qui s'appliquent à leur majorité ou dans le cas d'un accueil en famille d'accueil.**
- **Le flou sur les impacts d'une fugue et la procédure en cas de retour sur son lieu.**
 “ On ne sait pas si quand on fugue c'est inscrit dans notre casier judiciaire. Est-ce que c'est quelque chose qui peut avoir un impact après ? ”
- **Une approche par la "menace", la punition ou encore la "peur"** qui n'aide pas les enfants et jeunes à devenir autonome et à rester en sécurité.
- **Plutôt que de toujours utiliser (la privation) des sorties pour punir il faudrait encourager les bons comportements en donnant plus de libertés.** ”



Les propositions

- * **Mieux adapter les règles (sorties, téléphone...) en fonction de l'âge et du comportement** de chaque enfant ou jeune.
- * **Repousser l'heure limite de retour au sein de son lieu d'accueil pour les jeunes de 17 ans et plus.** A minima, autoriser un report de l'heure limite de façon exceptionnelle.
- * **Revoir les règles appliquées aux jeunes dès leur passage à la majorité.**
- * **Expliquer clairement ce qui relève de la signature de l'autorité parentale, de la circonscription ou du lieu d'accueil.**
- * **Améliorer l'information des enfants et des jeunes via des interventions directement auprès d'eux (dans les lieux d'accueil, par courrier, sur les réseaux sociaux...) ou en réalisant un jeu sur le thème des droits et autorisations.**
- * **Prévoir une signature applicable durant une longue durée pour des autorisations récurrentes** (exemple : sortie scolaire à la journée, visite chez un.e ami.e).
- * **Etre vigilant lors des accueils relais pour anticiper les éventuelles signatures en cas d'urgence** (ex : médicale) par le lieu d'accueil habituel, la circonscription ou l'autorité parentale en fonction du motif.
- * **Mieux communiquer sur la possibilité de consulter son dossier Aide sociale à l'enfance à sa majorité.**
- * **Faire participer l'enfant ou le/la jeune à la rédaction des rapports** en laissant un espace dédié à leur avis. **A minima, les informer du contenu des rapports.**
- * **Permettre à l'enfant ou le/la jeune de participer aux synthèses et bilans de son accompagnement.**



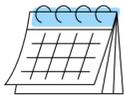
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma scolarité

Compte-rendu des Rencontres de février 2024



Dates : vendredi 23 février 2024



Participant.e.s : 8 enfants de 5 à 10 ans



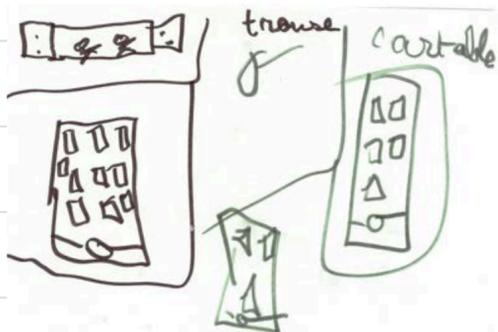
Notre école idéale

Les enfants ont été interrogés sur ce qu'ils apprécient à l'école aujourd'hui et invités à imaginer leur école idéale.

- Dans notre école idéale, on choisit où l'on fait nos devoirs (à l'étude ou sur notre lieu de vie, en fonction de nos préférences)

“ Les éducateurs nous demandent de recommencer plusieurs fois (...) ça fait des conflits. ”

- Dans notre école idéale, nous choisissons nos fournitures (cartable, trousse...).



- Dans notre école idéale, il y a des maître.sse.s gentil.le.s.



- Dans notre école idéale, il y a de la nature pour nous permettre de jouer dans les arbres et réaliser des activités avec les plantes, de la lumière et des décorations.

- Dans notre école idéale, il y a des activités organisées. : jongler, faire de la course, à pied, jouer au football, aller à la piscine...



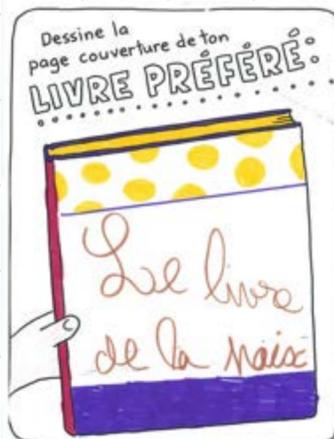
- Dans notre école idéale, il y a nos ami.e.s.

Sur ce point, les enfants évoquent la difficulté à maintenir des liens avec leurs amis d'école lorsque le placement implique un éloignement géographique et la difficulté à se faire de nouveaux amis

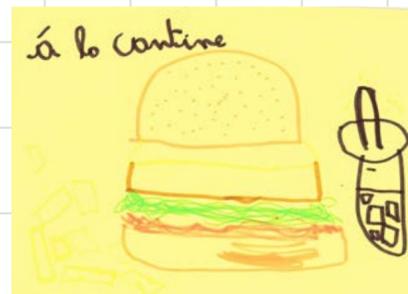


- Dans notre école idéale, il y a le Livre de la paix.

Sur ce point, certains enfants ont évoqué des conflits et violences entre enfants à l'école et une crainte vis-à-vis d'évènements tels que des attentats.



- Dans notre école idéale, on mange des hamburgers et des légumes.



Les propositions

- * Pouvoir choisir ses fournitures et les changer au passage à un autre établissement (ex : entre la primaire et le collège).
- * Pouvoir réaliser ses devoirs pendant le temps d'étude au sein de l'établissement scolaire.
- * Proposer un mentor pour aider les enfants en difficulté à faire leurs devoirs sur leur lieu d'accueil.



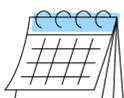
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Ma scolarité et mon orientation

Compte-rendu des Rencontres de mars 2023



Dates : jeudi 9 mars 2023



Participant.e.s : 10 jeunes de 15 à 25 ans



Les constats

Ce qui est aidant

- L'accompagnement et le soutien à la scolarité, réalisé dans les établissements scolaires ou dans les lieux d'accueil (par les éducateur.rices, assistant.e.s familiaux, services civiques ou bénévoles...).
- L'accompagnement scolaire est positif pour pallier nos difficultés linguistiques et autres.
- L'existence d'actions pour éviter le décrochage scolaire. Exemple : aider un jeune pour trouver un autre établissement scolaire.
- L'existence de dispositifs de (re)mise à niveau.
- La possibilité de réaliser plusieurs stages pour découvrir des métiers et donc mieux choisir son orientation.
- L'accès à l'apprentissage pour les jeunes confiés et le soutien financier pour mener à bien son apprentissage (fournitures, tenues de travail...).
- L'accompagnement réalisé par les Centres de formation d'apprentis (CFA).
- La valorisation des réussites des enfants et jeunes. Exemples : en recevant un chèque à l'obtention d'un diplôme, en fêtant au foyer les réussites à la fin de l'année et en offrant un cadeau personnalisé.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- La poursuite de longues études qui serait rarement encouragée pour garantir l'indépendance à la majorité.
 - “ Ils orientent plus vers de courtes études. Ils ne m'ont pas poussé à faire des études supérieures. ”
- Certains jeunes perçoivent que leur scolarité est mise de côté par rapport à d'autres sujets jugés davantage prioritaires. Les attentes scolaires seraient moins importantes.
 - D'un autre côté, certains ressentent une incompréhension face à leurs difficultés à se rendre à l'école et un manque de patience de la part des enseignants vis-à-vis de leurs difficultés scolaires.
- Le soutien est perçu plus intense lorsqu'on est accueilli en famille d'accueil qu'en établissement.
 - “ Je trouve qu'il n'y a pas assez d'aide au foyer pour les devoirs. ”
- Les établissements ne sont pas tous dotés pour répondre aux besoins (espaces de travail, accès à internet, fournitures scolaires en cours d'année...).
- Une partie des enfants et jeunes ne peuvent pas choisir leurs fournitures scolaires.
- Le choix d'orientation et les démarches administratives peut être source de stress.
- Un défaut d'accompagnement des enfants dyslexiques, qui s'explique notamment par le manque de professionnels de santé.

Les propositions

- * Mieux informer les enfants et jeunes sur les aides et dispositifs qui existent pour les aider dans leur scolarité et orientation: bourses du CROUS, Projet Voltaire, DU Passeport pour réussir et s'orienter (PaRéO)...
- * Prolonger l'accompagnement voire l'accueil jusqu'à 25 ans, notamment pour les jeunes en parcours d'études ou de formation. Cet appui jusqu'à 25 ans permettrait d'apporter un soutien financier mais également un soutien dans la réalisation de démarches administratives.
- * Développer le mentorat ou parrainage pour aider les enfants et jeunes à définir et mener à bien leur projet professionnel.
- * Renforcer l'ADEPAPE (association d'entraide entre personnes accueillies en protection de l'enfance ou l'ayant été) pour favoriser l'entraide entre pairs.
- * Améliorer le repérage des troubles du langage et de la parole et garantir l'accompagnement des enfants et jeunes porteurs de ces troubles.
- * Permettre aux enfants et jeunes de choisir leurs fournitures scolaires. A minima, laisser choisir parmi plusieurs options pour les fournitures importantes telles que la trousse ou l'agenda.
- * Faciliter les signatures de documents et autorisations dans le cadre de la scolarité.



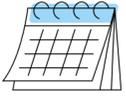
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mon accompagnement vers l'autonomie

Compte-rendu des Rencontres de janvier 2023



Dates : samedi 21 et jeudi 26 janvier 2023



Participant.e.s : 13 jeunes de 16 à 25 ans ; 1 contribution écrite en amont



Les constats

Ce qui est aidant

- La diversité des interlocuteurs qui vont pouvoir accompagner sur de nombreuses dimensions de l'autonomie : éducateur.rice, psychologue, inspectrice, assistant(e) familial.e, conseiller.e d'orientation ou de Mission locale...
- L'existence de nombreuses aides, notamment financières, qui permettent aux jeunes de se préparer plus sereinement à l'autonomie.
- Les temps dédiés aux jeunes pour les aider dans la préparation à l'autonomie :
 - en individuel, par exemple via un entretien avec le/la référent.e ASE ou un rendez-vous avec l'inspectrice... ;
 - en collectif, par exemple à travers un atelier collectif sur une thématique animé en établissement ou à l'extérieur par des partenaires.

“ L'atelier sur la gestion du budget m'a sauvé la vie. ”

- Le principe d'accompagnement "personnalisé" qui s'adapte aux envies et besoins des jeunes.
- L'existence d'accompagnements particuliers tels que la semi-autonomie, permettant une transition accompagnée et plus douce.



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'information de tout.e.s sur les aides et interlocuteurs qui existent : permis, logement, études...
- Le temps limité des professionnels qui impacte la régularité des échanges et la connaissance des envies et projets de l'enfant.

“ Je n'ai pas eu beaucoup de rendez-vous avec mon éducatrice ASE (...) nous n'avons pas du tout discuté de mon avenir scolaire ou professionnel. ”

- L'appui par d'autres personnes que les professionnels :
 - le soutien par les pairs, notamment des personnes anciennement accompagnées par l'ASE, n'est pas assez développé
 - le lien avec l'entourage (hors parents) qui est peu maintenu voire pas créé pendant le placement
- Les démarches administratives régulièrement bloquées : par des délais d'attente très longs ou l'absence d'un papier indispensable tel que l'acte de naissance
- Le versement d'aides financières qui est parfois en retard et la participation financière peu compréhensible et parfois trop importante.

Les propositions

- * Mieux communiquer sur les aides existantes auxquelles peuvent prétendre les jeunes (permis, loisirs...). Dans l'idéal, leur apprendre à aller chercher les informations en autonomie.
- * Mieux communiquer sur les ateliers d'accompagnement à la gestion du budget (ou d'autres thématiques liées à l'autonomie). Si besoin de répondre à une forte demande, développer ce type d'ateliers.
- * Présenter le plus en amont possible l'entretien des 17 ans et le Contrat Jeune Majeur, sous le format d'un entretien préparatoire à 16 ans.
- * Editer une frise chronologique avec les grandes étapes à réaliser de 16 à 21 ans.
- * Créer, maintenir et renforcer le lien avec le reste de l'entourage (hors parents) pour aider dans la prise d'autonomie et éviter l'isolement à la sortie de l'ASE.
- * Poursuivre les accompagnements spécifiques tels que la semi-autonomie, sans l'imposer à tous les jeunes.
- * Elargir la durée d'accompagnement jusqu'à maximum 25 ans, notamment pour les jeunes poursuivant des études supérieures.
- * Proposer aux jeunes davantage d'activités et d'immersions pour développer des compétences et les aider à s'insérer dans le monde professionnel.
- * Garantir une solution de logement à chaque jeune avant sa sortie de l'Aide sociale à l'enfance.



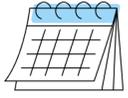
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Mon accompagnement vers l'autonomie

Compte-rendu des Rencontres de février 2024



Dates : samedi 24 février et jeudi 29 février 2024



Participant.e.s : 19 jeunes de 15 à 26 ans



Les propositions

Concernant l'entretien des 17 ans :

- * **Changer le nom "entretien des 17 ans", à la connotation trop formelle**
- * **Se rendre à l'entretien déjà préparé (via par exemple la Liste des démarches de la Haute Autorité de Santé)**
- * **Organiser un séminaire avec l'ensemble des jeunes ayant fêté leurs 17 ans** chaque année, permettant de leur donner l'ensemble des informations et de créer de l'entraide entre pairs.
- * **Avoir une personne ressource qui contacte chaque jeune avant son 17ème anniversaire pour le convier à cet entretien.**

Concernant le Contrat jeune majeur :

- * **Prévoir une information bien en amont du dépôt de la demande du contrat jeune majeur.**
- * **Accompagner les jeunes le souhaitant dans la rédaction de la lettre.**

Concernant les moyens d'informer les jeunes sur leurs droits et les aides :

- * **Concrétiser la frise chronologique des étapes à réaliser avant la sortie de l'ASE, en distinguant ce qui peut être fait sans professionnel.le et ce qui doit être fait avec.**
- * **Intégrer dans les livrets d'accueil des établissements les informations sur l'autonomie et les outils testés (Site internet B-ASE, Liste des démarche sde la Haute autorité de santé...)**

Les constats

Le mot "autonomie" vous fait penser à...

Du point de vue des jeunes

Accomplissement **Utopie**
Réussite **Indépendance**
Alimentation **Responsabilité**
Aisance financière **Etre débrouillard**
Gestion du budget **Libre arbitre**
Epargne **Investissement**
Entraide **Enseignement**
Diplôme **Solitude** **Négociation**
Etudes **Nouveauté** **Assistance**
 Contrat jeune majeur

Du point de vue des professionnel.les

Un mot du "jargon professionnel" ? plutôt indépendance
Loi Taquet février 2022 **Identifier les ressources**
Préparation à la sortie de l'ASE **Se constituer un filet de sécurité**
Faire ses choix **Etre acteur de son propre projet**



“ C'est un moment crucial, Si on le rate ça te change la vie. ”



Ce qui est aidant ou apprécié

- **Avoir un.e aidant.e pour réaliser ses démarches administratives.**
- **Se rencontrer hors du bureau, lors d'activités ou au restaurant.**

“ Le Contrat jeune majeur est bénéfique mais surtout pour ceux dont les projets sont bien précis. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Les discours négatifs et péjoratifs sur la sortie de l'Aide sociale à l'enfance, qui accentuent le stress et la peur du côté des jeunes.**
- **La charge de travail trop importante des référent.e.s ASE qui ne leur permet pas toujours de bien accompagner cette étape**
- **Le manque de formation de certain.e.s professionnel.le.s ne sur les sujets d'autonomie et d'insertion.**

“ On va avec la boule au ventre au rendez-vous avec l'inspectrice ASE. ”



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Le Contrat jeune majeur

La présentation du Contrat jeune majeur aux jeunes

Ce qui est aidant ou apprécié

- Le Contrat jeune majeur donne de l'espoir aux jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures.
- Lorsque l'information a été donnée en amont, cela permet d'être rassuré.e sur son avenir.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'information est donnée trop tardivement.
- Le rôle des différents professionnels (ASE et lieu d'accueil) pour accompagner cette étape n'est pas clair

Des idées pour l'améliorer

- * Informer les jeunes sur le "droit au retour"

“ A 17 ans et demi personne ne m'a encore parlé du Contrat jeune majeur - à part au Conseil des jeunes. ”

La rédaction du courrier de demande et la signature du Contrat jeune majeur

Ce qui est aidant ou apprécié

- La rédaction est facile car des aides existent. *Sur ce point, l'ensemble du groupe ne partageait pas le même ressenti.*
- La réception d'un courrier d'information deux mois avant la majorité. *Certains jeunes n'avaient pas connaissance de ce courrier.*

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'absence d'aide pour rédiger les courriers.

“ On m'a dit de chercher un exemple sur internet. ”

Le contenu du Contrat jeune majeur (objectifs et engagements, place du jeune)

Ce qui est aidant ou apprécié

- Les nombreuses aides qui sont proposées (aides financières, psychologiques...).
- La demande aide le jeune à définir son projet, à fixer des objectifs et y associer des engagements qui permettent de les atteindre.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Il n'est pas accessible à ceux qui sont "dans le flou".
- La pression ressentie pour atteindre tous les objectifs (vus comme un "ordre") et tenir les engagements.
- Le format et des appréhensions qui rendent difficile le fait d'exprimer réellement son avis et ses choix
- Certains objectifs ne sont pas atteignables selon notre situation (notamment administrative).

Des idées pour l'améliorer

- * Des rendez-vous organisés à la demande du jeune, en dehors des rendez-vous de signature.
- * Mieux discuter les objectifs avec les jeunes.
- * Mieux expliquer ce qui se passe à la sortie de l'ASE : les démarches, les services...

“ Je n'ai pas eu le courage de donner mon avis. ”

La durée du Contrat et les aides proposées

Ce qui est aidant ou apprécié

- La durée est adaptée à ceux qui veulent faire des études courtes.
- Un premier contrat d'une durée de 6 mois.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'inégalité des chances qu'induit la durée limite d'accompagnement en protection de l'enfance (21 ans), qui "oblige" à faire des études courtes.
- La durée du contrat jeune majeur ne laisse pas suffisamment de temps pour obtenir une situation stable.
- La méconnaissance des aides et dispositifs existants pour gagner en autonomie et préparer sereinement la sortie de l'accompagnement.
- Les démarches pour obtenir les aides nécessaires sont jugées longues et pas assez accompagnées.

Des idées pour l'améliorer

- * Mettre en œuvre la prolongation du Contrat jeune majeur jusqu'à 25 ans pour finir les études avec l'accompagnement
- * Réaliser une fiche "récap" du Contrat jeune majeur à destination des jeunes pour rappeler : les enjeux, les lois, les papiers pour préparer l'entretien...
- * Allonger le délai du Contrat une fois un 1er Contrat de 6 mois réalisé.



L'entretien des 17 ans

Qu'attendez-vous de l'entretien des 17 ans ?

L'entretien des 17 ans serait une réussite si... On change le nom pour diminuer la pression

- On peut préparer sereinement la sortie de l'ASE, notamment trouver un logement
- On peut se projeter dans l'avenir
- On est alerté sur les principaux risques de difficultés à la sortie de l'ASE
- Le stress de la sortie est levé
- On bénéficie des mêmes droits que les jeunes non placés
- Cela répond à toutes nos questions concernant le futur et nous présente toutes les démarches à réaliser
- Il y a une préparation organisée avant cet entretien
- On comprend que les démarches doivent se faire avant la sortie
- On m'indique qui peut m'aider à apprendre à réaliser les démarches en autonomie

Quelles informations aimeriez-vous recevoir lors de cet entretien ?

Je serais satisfait.e si j'en apprendrais davantage sur...

- ... Les démarches administratives à réaliser
Exemples : Obtenir et renouveler une carte vitale ; Obtenir et renouveler un titre de séjour ; Déposer une demande de logement social ; Créer un compte bancaire ; Souscrire à une assurance ; Déclarer ses impôts...
- ... Les aides financières auxquelles prétendre et la gestion de son budget
Exemples : Aides pour financer le permis de conduire ; Gérer ses factures...
- ... L'orientation et la poursuite des études supérieures
Exemples : Obtenir une bourse étudiante ; Obtenir un logement CROUS...
- ... Le Contrat jeune majeur (voir les travaux sur le Contrat jeune majeur en page 2)
A quoi sert-il, comment en faire la demande...
- ... L'accès aux soins psychologiques
- ... L'accès aux loisirs, au sport et à la culture
- ... Les lois et les droits en tant que jeune sortant de l'ASE

...Les acteurs auprès de qui réaliser ces démarches et demandes

Quelle forme devrait prendre cet entretien ?

Je me sentirais à l'aise durant l'entretien si...

- L'entretien se déroule dans un cadre où l'on se sent à l'aise (exemples : un bureau pour celles et ceux qui préfèrent le cadre formel ; un restaurant ou un lieu d'activités (pour celles et ceux que cela effraie))
- Il y a une écoute sans jugement
- On prend le temps de nous expliquer et on s'assure de notre compréhension
- On réalise un support ensemble (exemple : une frise des étapes et tâches à réaliser)
- On nous envoie des ressources à l'issue de l'entretien par mail ou SMS (exemple : les sites des acteurs cités, les flyers...)

Quelles personnes devraient être présentes à cet entretien et pourquoi ?

- Une personne de confiance choisie par le ou la jeune
Exemples cités : éducateur.rice de foyer, assistant.e familial.e, référent.e ASE, professeur.e d'école, psychologue, chef.fe de service, tuteur.rice, famille...

- L'inspectrice ASE qui conduit l'entretien

Sur ce point, les participant.e.s ne sont pas tous d'accord. Pour certains, sa présence peut être stressante.



Les outils d'information pour les jeunes

Le site internet "B-ASE" de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE)

Ce qui est apprécié

- Les nombreuses thématiques des "fiches tutos" qui couvrent les préoccupations des jeunes.
- La navigation sur le site internet est facile et intuitive.
- Le renvoi sur les sites officiels en lien avec l'aide ou le dispositif décrit.
- La description détaillée de chaque aide ou dispositif avec le format "question" qui guide (qu'est-ce que c'est, quand puis-je faire la demande...). Certains jeunes pensent que la longue des descriptions peut les décourager.
- L'existence de la rubrique "que faire en cas de refus ?"

Ce qui n'est pas apprécié ou à améliorer

- Le site n'est pas bien référencé sur les navigateurs : en recherchant "b-ase" cela renvoie à des présentations de l'outil et non à l'outil directement. L'adresse URL (la-base) ne correspond pas au nom de communication (la b-ase).
- Pour certaines des sous-rubriques il existe de nombreuses fiches tutos qui pourraient être retréées en sous-thématiques. Par exemple : dans les aides à la mobilité distinguer les aides pour se déplacer en voiture de celles pour se déplacer en transports en commun...

Des idées pour l'améliorer

- * Ajouter une option "barre de recherche" pour les fiches tutos et non seulement pour la partie cartographie "trouver de l'aide à proximité".
- * Utiliser des titres plus évocateurs pour les témoignages de jeunes. Renommer la rubrique autrement que "Feel Good".
- * S'assurer d'une communication large auprès des travailleurs sociaux, pour qu'ils soient relais de l'information auprès des jeunes. Ajouter le site dans les documents tels que le livret d'accueil. Présenter le site internet à chaque rendez-vous lié à l'autonomie (avec le/la référent.e ASE, l'inspecteur.rice ASE...)
- * Proposer à terme une application mobile.

La Liste des démarches à engager pour les jeunes à partir de 16 ans de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Ce qui est apprécié

- La liste est complète et reprend globalement les préoccupations des jeunes pour devenir plus autonome.
- La liste peut être remplie en amont d'un rendez-vous avec le/la référent.e, CISP ou inspectrice ASE.
- Le renvoi sur les sites officiels en lien avec l'aide ou le dispositif décrit.

Ce qui n'est pas apprécié ou à améliorer

- L'utilisation des sigles.
- le manque d'accompagnement pour trouver les ressources afin de pouvoir "checker" chaque démarche.

Des idées pour l'améliorer

- * Différencier ce qui est à réaliser par le jeune seul, par le jeune avec un.e professionnel.le...
- * Ne pas utiliser de sigles dans le document ou préciser la première fois ce qu'ils veulent dire.
- * S'assurer d'une communication large auprès des travailleurs sociaux, pour qu'ils soient relais de l'information auprès des jeunes. Ajouter cette liste dans les documents tels que le livret d'accueil.
- * Mettre en forme cette liste pour qu'elle devienne une frise chronologique.
- * Utiliser des dessins/pictogrammes voire des images pour faciliter la lecture. Exemples : lorsque l'on parle de carte vitale, mettre une photo de la carte vitale, lorsque l'on parle d'un formulaire mettre une capture du formulaire.
- * Ajouter une option "non concerné".

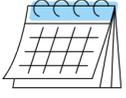
Quels autres outils pourrions-nous proposer et pour répondre à quels besoins non couverts ? (exemple : envoi de SMS, réseau social...)

- * Créer un compte (ex : LinkedIn) pour diffuser les ressources et actualités directement aux jeunes sur leur autonomie et insertion.
- * Organiser des interventions de sensibilisation dans les structures (ex : foyer, famille d'accueil...)



Mes activités et projets collectifs du Conseil

Compte-rendu des Rencontres de janvier 2024



Dates : samedi 27 janvier et jeudi 1er février 2024



Participant.e.s : 11 enfants de 5 à 10 ans, 20 enfants de 11 à 15 ans, 14 jeunes de 16 à 26 ans



Les constats



Ce qui est aidant ou apprécié

- **Un accès aux structures culturelles et sportives dès le plus jeune âge** : la quasi-totalité des enfants indique s'être déjà rendu dans une bibliothèque, un musée, un théâtre... et être inscrit dans un club sportif.
- **La diversité des activités et sorties collectives** qui peuvent être proposées (parcs d'attraction, restaurants...) par les professionnel.le.s des lieux d'accueil.
- **La richesse du réseau culturel, sportif et de loisirs en Seine-Saint-Denis et les nombreux partenariats pour réaliser des projets artistiques ou sportifs** (exemple : association IM'PACTES en lien avec Skyrock pour bénéficier de concerts).
- **L'opportunité de mobiliser des intervenant.e.s extérieur.e.s sur les lieux d'accueil.**
- **Le soutien des professionnel.le.s** pour exercer une activité sportive ou artistique, parfois même en tant que projet professionnel.

“ Mon éducatrice ASE m'a aidée à trouver une école de danse. ”

“ Les éducateurs du foyer me motivent pour mes entraînements de boxe, avant c'était compliqué je n'y allais pas. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **L'impossibilité de réaliser des activités, se rendre à des événements ou compétitions, notamment faute de budget, de moyens humains (encadrement du groupe) ou de règlement.**
- **Un manque d'informations sur les refus ou le cadre spécifique de l'ASE** (exemple : voyage à l'étranger).
- Dans le cadre collectif, **certaines sorties annulées pour "mauvais comportements" ou par manque d'unanimité.**
- **Des activités et sorties moins fréquentes en accueil familial, mais des sorties ponctuelles jugées plus "cools" et qualitatives** (ex : restaurant...)
- **Un manque d'information des enfants et jeunes concernant leurs vacances** (dates, lieu, programme...). **Certains jeunes déplorent des difficultés au sein des familles d'accueil relais.**
- **Un changement de lieu de vie au sein du département voire dans un autre département qui contraint à l'arrêt de son activité sportive ou artistique.**

“ Je n'ai pas pu continuer à jouer au foot [dans une équipe prometteuse] car j'ai changé de département. ”



Les propositions

- ★ **Faire mieux connaître l'offre culturelle et sportive sur le département**, tant auprès des professionnel.le.s que des enfants et jeunes. **Relayer davantage les activités ou sorties accessibles financièrement.**
- ★ **Créer une plateforme listant les différentes activités et sorties avec des places encore disponibles** pour les familles d'accueil et établissements.
- ★ **Recruter davantage d'animateur.rices** en complément des éducateur.rices spécialisé.e.s., dont la formation et les outils permettent de **renforcer la cohésion de groupe et les liens entre enfants et jeunes.**
- ★ **Clarifier les règles de dépenses en matière d'accès à la culture, aux sports et loisirs** (ce qui relève de l'argent de poche, du budget du lieu d'accueil, des parents...) **et associer les enfants et jeunes à la programmation d'activités et de sorties** (par exemple, en ayant recours aux sondages et votes). Prévoir de **dédoubler les groupes** lorsqu'il n'y a pas d'unanimité.
- ★ **Diversifier les activités pour faire découvrir des activités peu accessibles ou pratiquées** (tir à l'arc, escalade, ski nautique, ski, char à voile, bateau, grand évènement sportif...).
- ★ **Inciter les acteurs culturels et sportifs à se diriger vers les enfants et jeunes de l'ASE.**
- ★ **Faire de la préparation des repas un temps convivial et d'activités** : mettre en place des jardins partagés ou des partenariats avec des fermiers et producteurs locaux, autoriser à cuisiner ses propres repas ou des repas de groupes réalisés ensemble et avec des produits de qualité.
- ★ **Réagir rapidement et informer des suites données lorsqu'un enfant/jeune alerte sur un lieu de vacances inadapté.**
- ★ **Soutenir la réalisation de projets (individuels ou collectifs) proposés par les enfants ou jeunes.**



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57

CONSEIL DES JEUNES

de la protection
de l'enfance



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr

ou 06 13 41 35 57